



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 5 mai 2017

Communiqué de presse

Au cours du mois d'avril 32 accidents de la circulation ont été enregistrés dont 3 accidents graves au cours du week-end dernier. 11 personnes ont perdu la vie sur les routes de l'île depuis le début de l'année. Les causes de ces accidents sont trop souvent liées au non respect du code de la route.

Les longs week-ends des mois de mai et juin sont l'occasion pour beaucoup de se retrouver en famille et entre amis. Le trafic sur les routes sera à nouveau dense. Le préfet de la Martinique appelle à la plus grande prudence. Automobiliste, cyclomotoriste, cycliste, piéton, il invite chacun à faire preuve de civisme et d'une extrême vigilance.

La police nationale et la gendarmerie nationale assureront une présence renforcée sur les routes. Elles veilleront avec fermeté au respect du code de la route et réprimeront chaque acte d'incivilité et de délinquance routière où le contrevenant met sa vie en danger comme celle des autres.

Les règles de sécurité sur la route et aux abords des plages :

- Proscrire toute boisson alcoolisée avant de conduire ;
- Respecter les limitations de vitesse ;
- Adapter sa vitesse à l'état de la route et aux conditions météo ;
- Respecter les distances de sécurité entre les véhicules ;
- Attacher la ceinture de sécurité à l'avant comme à l'arrière ;
- Ne pas téléphoner au volant ;
- Mettre et attacher le casque pour les deux-roues motorisés : conducteur et passager ;
- Porter des vêtements clairs et un équipement de visibilité pour être vu la nuit.

Cette mobilisation s'adresse à tous, pour qu'aucune famille ne soit endeuillée. Tous touchés, tous concernés, tous responsables.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*